

LOCATION : CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le contrat doit être effectué par une personne majeure qui sera présente pendant le séjour. La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping (sauf accord du gestionnaire). Vos adresses de messagerie seront utilisées dans le cadre commercial, en cas de refus adresser un mail en ce sens à info@camping-jardins-atlantique.com. Toute personne devra respecter le règlement intérieur du camping qui est à votre disposition au bureau d'accueil. Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Les plans et photos présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels. La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance du descriptif des lieux loués et des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve.

CAPACITE D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que le nombre de personnes inscrites sur le contrat.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location (certaines locations ont un espace pour lit parapluie – non fourni – pour enfants de moins de 2 ans, compris dans la capacité du logement).

Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

- INSTALLATION ELECTRIQUE

Les installations électriques du camping ne sont pas dimensionnées pour supporter la recharge de véhicules électriques. Toute tentative de recharge, quel que soit le moyen utilisé, est interdite pour des raisons de sécurité et de prévention des risques d'incendie. Le camping décline toute responsabilité en cas de dommage résultant du non-respect de cette règle.

RESERVATION, MODALITES DE PAIEMENT

Attention : la facture sera éditée au nom indiqué lors de la réservation.

Pour une réservation de groupe, contactez le camping par e-mail à info@camping-jardins-atlantique.com ou par téléphone au 02 51 58 05 74.

Un acompte de 25 % est dû à la réservation + frais de dossier + assurance annulation (facultative), la location doit être soldée au plus tard 30 jours avant votre arrivée, dans le cas contraire, la réservation sera annulée et les sommes versées resteront acquises au camping. Le contrat ne devient définitif qu'après l'envoi de la confirmation par le gestionnaire du camping.

Païement par chèque, carte bancaire, chèque vacances ANCV papier ou ANCV Connect, et espèces.

Pour les allocataires VACAF, un dossier doit être établi et validé avant la réservation.

Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

MODIFICATIONS

Toute modification de contrat de la part du client (date de séjour, changement de typologie...) doit faire l'objet d'une nouvelle demande et doit être transmis par écrit au minimum 15 jours avant la date d'arrivée. Elles seront acceptées selon les disponibilités.

Une confirmation du gestionnaire sera transmise par écrit. Des frais (5 € T.T.C.) de changement seront facturés à chaque modification.

CAUTIONS

Des cautions (restituées au départ après remise du matériel) : 15 € pour le badge barrière, 3 € par bracelet – obligatoire-, vous seront demandées par chèque bancaire, carte bancaire ou espèces à votre arrivée.

ARRIVEE AU CAMPING

Les horaires d'arrivée et de départ sont consultables sur notre site internet, page « [Services](#) ».

Avant toute installation, les formalités complètes d'inscriptions seront effectuées à l'accueil par le responsable (personne majeure) uniquement pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Les visiteurs doivent être autorisés par le gestionnaire à pénétrer sur le terrain, ils sont sous la responsabilité du campeur qui les reçoit et n'ont pas accès aux espaces aquatiques.

Les barrières du camping sont ouvertes de 6 h 00 à 23 h 00.

LES ANIMAUX (1 maximum par emplacement)

Les animaux (vaccinés et tatoués) sont admis uniquement sous la surveillance permanente de leur propriétaire qui en sont civilement responsable. Ils ne doivent pas être laissés errants sur le camping, ni enfermés seuls dans les hébergements locatifs, et doivent être tenus en laisse. Les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque » (type pit-bull) sont strictement interdits. Les chiens de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (notamment les rottweilers...) devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (art. L.211-16 du Code rural et de la pêche maritime).

Le carnet de vaccination à jour de votre animal doté d'un numéro d'identification doit être présenté à votre arrivée.

Par respect pour chacun, veiller au bon usage des espaces de vie et prendre les précautions nécessaires.

DROIT A L'IMAGE

Sauf opposition expresse du client signalée par écrit lors de son séjour ou à tout moment, le camping est autorisé à utiliser les images (photographies et vidéos) sur lesquelles le client ou les personnes l'accompagnant apparaissent distinctement, prises dans l'enceinte du camping lors des activités et animations. Ces images peuvent être exploitées sur les supports de communication du camping, à des fins d'information et de promotion, sans limitation géographique, sans limite de temps.

Le camping s'engage à ne pas porter atteinte à la vie privée ni à la réputation des personnes concernées.

SPECIFICITE

- HEBERGEMENT

Le prix comprend : le nombre de personnes en fonction du couchage (enfant en bas âge compris), un véhicule de tourisme, une bouteille de gaz. Il est interdit d'installer une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil-home.

Pendant le séjour, le gestionnaire peut être amenés à entrer dans le locatif pour des réparations éventuelles.

Le matériel de chaque hébergement fait l'objet d'un inventaire, le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Passé ce délai, la responsabilité du locataire est engagée.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats.

Une caution de 200 € sera versée à votre arrivée par chèque ou carte bancaire et sera restituée dans un délai d'une semaine après vérification.

- EMPLACEMENT

Pour le raccordement électrique, prévoyez un enrouleur de 25 m par emplacement, puissance 6 ampères.

Chaque emplacement peut accueillir au maximum 6 personnes. Le respect de cette limite est obligatoire pour des raisons de confort et de sécurité.

RESPONSABILITÉ

Les responsabilités du camping, au-delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations.
- Dommages causés ou subis par les véhicules des résidents stationnant et circulant dans l'enceinte du camping.

ANNULATION

En cas de désistement 45 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite de 2 fois les frais de dossier, passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping. Pour les annulations à J-45 la totalité du séjour est exigée. Aucun remboursement en cas de désistement sur le site, départ anticipé ou arrivée retardée.

DROIT DE RETRACTATION

En vertu de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement et d'activité de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. De sorte que, toutes les commandes effectuées ne peuvent pas faire l'objet d'un droit de rétractation.

ASSURANCE

• RESPONSABILITE CIVILE

Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile voyage et villégiature OBLIGATOIRE.

• ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR (Facultative)

Le gestionnaire vous recommande fortement de souscrire l'assurance annulation/interruption de séjour pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les Conditions Générales de l'Assurance).

Notre partenaire assurance est Gritchen Affinity, propose le contrat « Campeze Couvert » et les conditions générales d'annulation complètes sont consultables en ligne sur <https://www.campezcouvert.com>.

L'assurance doit être payée intégralement à la réservation et est non remboursable.

En cas de sinistre, avertir immédiatement le camping et aviser l'assureur dans les 48 h par mail : sinistres@campez-couvert.com ou par courrier à : Gritchen Affinity – Service Sinistre – BP 66048 – 18024 Bourges Cedex.

SERVICE CLIENT

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – 14, rue Saint Jean – 75017 PARIS